

CADA DE BÈGLES

CENTRE D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE

Résidence Maurice Thorez – Bâtiment D11 – Rue de la Commune de Paris – 33130 Bègles

Le Cada accueille, héberge et domicilie les demandeurs d'asile orientés par l'Ofii pendant la procédure d'asile. Les personnes y sont accompagnées dans leurs démarches administratives, juridiques et sociales. Pour réaliser ces missions, l'équipe développe des partenariats avec les collectivités territoriales et le tissu associatif local. Enfin, le Cada prépare à l'intégration par l'emploi et le logement les usagers qui ont reçu une protection internationale.

Date d'ouverture : novembre 2006

Capacité au 31/12/2022 : 180 places

Nombre de logements gérés : 43, dont 31 dans le parc social et 12 dans le parc privé

PUBLIC ACCUEILLI

269 personnes accueillies en 2022

RÉPARTITION DES ADULTES PAR GENRE

44 % de femmes | 56 % d'hommes

PROFIL DU PUBLIC

17 % de familles monoparentales

48 % d'isolés | 35 % de familles

18-25 ans | 18 %

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES

Afghanistan : 36 personnes | 13 %

Géorgie : 25 personnes | 9 %

Albanie : 22 personnes | 8 %

Syrie : 15 personnes | 6 %

Côte d'Ivoire : 13 personnes | 5 %

ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT EN 2022

107 personnes (42 ménages) entrées | **116** personnes (39 ménages) sorties | **23** mois de séjour en moyenne

87 % d'occupation en moyenne | **107** personnes accompagnées pour l'affiliation à l'Assurance maladie

43 personnes aidées pour la procédure devant l'Ofpra | **23** personnes aidées dans leurs démarches auprès de la CNDA | **57 %** de protections accordées (Ofpra et CNDA)

AUTONOMISATION ET INSERTION DES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE (BPI)

83 personnes BPI hébergées

5 mois de séjour moyen pour les réfugiés à compter de l'obtention d'une protection internationale

20 mois de séjour moyen pour les BPS (bénéficiaires de la protection subsidiaire) à compter de l'obtention d'une protection internationale

INSERTION PAR LE LOGEMENT

39 personnes (15 ménages) BPI sorties du dispositif | **5 %** sortis dans le cadre de la mobilité géographique

58 % en logement pérenne | **37 %** en hébergement temporaire

INSERTION PAR L'EMPLOI ET LA FORMATION

36 % en emploi à leur sortie du Cada | **31 %** en formation à leur sortie du Cada